



SIPEP

Syndicat Intercommunal de Production d'Eau Potable du Pays d'Yssingeaux

DELIBERATION N°04-2024.08.03

L'an deux mil vingt-quatre, le huit mars à dix-sept heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal de Production d'Eau Potable du Pays d'Yssingeaux légalement convoqué s'est assemblé en lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre LIOGIER, président du syndicat.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membre présents : 12

Date de convocation du comité syndical : 19 février 2024

Secrétaire de séance : André DUBOEUF

PRESENTS : Daniel FAVIER, Marie-Josèphe PAULET, Hébert MASSE, Lucien ROUX, André DUBOEUF, Didier RAULT, Alain FOURNIER, Pierre MOREL, Pascal PEROTTI, Raoul GANIVET, Pierre LIOGIER et André NICOLAS.

ABSENTS EXCUSES : David SUC, Jean-Pierre FILIOL et Nicolas HAEUSSER.

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Monsieur le Président rappelle qu'en application de l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales, les établissements publics de plus de 3 500 habitants sont tenus d'organiser en comité syndical un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif.

Oùï cet exposé, le Comité Syndical, ayant pris connaissance des orientations générales, techniques, financières et fiscales du budget primitif pour l'exercice 2024, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2024.

Affichée le : 12/03/2024
Transmise au Représentant de l'Etat le :

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président du SIPEP
Pierre LIOGIER